

Une journée syndicale, pour quoi faire?

C'est le rendez-vous incontournable de l'automne: la journée syndicale des enseignant-es a eu lieu ce mercredi 1er novembre 2023 sur le site Klaus du CPNE, au Locle. Assemblée générale, retrouvailles et thématique de la violence: les échanges ont été fournis.

Dans notre canton de Neuchâtel, il y a une tradition bien établie dans le monde de l'enseignement, c'est de se réunir un mercredi de novembre pour l'assemblée générale des syndicats.

Notons en premier lieu que nous avons le privilège d'avoir un congé pour nous réunir pendant les heures scolaires. Ceci n'existant pas dans tous les cantons, il est nécessaire d'en être reconnaissant-e, et d'en profiter en participant à ces rencontres! Remarquons aussi que, parmi le nombreux public ayant rejoint Le Locle cette année, il y avait de nombreux-ses habitué-es, mais aussi des visages nouveaux, ce qui est réjouissant.

Certes, il n'est pas évident de briser la routine, de faire savoir à sa direction et aux parents de ses élèves que l'on prend congé pour la journée syndicale, de monter jusqu'au Locle (si l'on vient du bas) et de comprendre le système de parcage nouvellement en vigueur dans la petite cité des horlogers. Mais, passé ces premiers obstacles, le plaisir de se retrouver, d'échanger des nouvelles, de faire la connaissance de nouveaux collègues prend très rapidement le dessus.

Premières mandarines

«Ah... j'adore la journée syndicale, parce qu'elle marque le début de la saison des mandarines!»

À l'image de cette petite phrase, l'ambiance est joyeuse et détendue autour des tables chargées de mandarines, croissants, jus d'orange et café. On apprécie de se croiser à nouveau, on prend des nouvelles. Le comité s'affaire en parallèle, préparant le matériel dans l'aula, le temps que tout le monde arrive et s'installe.

La journée démarre avec la présentation de la nouvelle vice-présidente, Justine Huguenin, qui reprend la charge de Brigitte Hofmann, et de la présidente de l'assemblée générale Nuria Baena Bitter, qui s'acquitte de cette tâche suite au retrait de John Vuillaume.



© Pierre Graber

Puis, sans trop attendre, l'on passe à la partie statutaire de l'Assemblée Générale, avec son ordre du jour protocolaire, ses votations, le déroulé des activités et sujets forts de l'année écoulée. Mais, même si ces moments peuvent paraître un peu ennuyeux pour certain-es, il n'en est pas moins indispensable de faire connaître l'important travail effectué fidèlement par les collègues impliqués dans le syndicat.

Le travail du comité est ainsi détaillé, en soulignant l'importance de rester à la table des négociations malgré les désaccords, et d'oser ne pas fermer le dialogue, pour que les éléments revendiqués puissent rester à l'ordre du jour. C'est le cas notamment pour l'évaluation des fonctions et plus précisément pour les salaires des enseignant-es du cycle 1.

Résolution contre la violence

L'animation est déjà nettement plus grande lorsqu'après la pause on attaque la résolution. Ce texte présente une problématique d'actualité qui préoccupe les enseignant-es et nécessite une réflexion avec les autorités. La thématique de la violence, développée cette année, résulte d'une évolution de la société autant que de l'école, attestée par des études diverses et constatée par de nombreux collègues.

Même si on demande au syndicat de ne pas «dévaloriser» le métier auprès des jeunes enseignant-es en mettant en lumière les nombreux éléments de violence qui s'invitent en classe, on ne peut pas ignorer ce phénomène grandissant. Les diverses enquêtes, menées notamment par LCH et le SEJ, démontrent une forte augmentation de ce phénomène et du mal-être des enfants.

La responsabilité éducative incombe de plus en plus à l'école et aux structures scolaires. On remarque aussi une



© Pierre Graber

multiplication des comportements compliqués, à tous les degrés du parcours scolaire. Le groupe classe est toujours plus hétérogène, avec des profils disparates et du coup, une complexité croissante pour les enseignant-es de gérer toutes les individualités.

L'influence marquante des nouveaux médias et des réseaux sociaux sur les jeunes génère également de la solitude, de l'exclusion et parfois du harcèlement.

Le SAEN en appelle aux autorités pour que le phénomène soit pris en compte, qu'elles mettent en place des permanences d'urgence et qu'elles manifestent un soutien fort à l'école afin que chacun-e se sente en sécurité.

Le personnel éducatif formé doit être renforcé pour être à disposition de l'école, notamment au cycle 1. Même si la volonté d'une école plus inclusive n'est pas remise en question, elle ne doit pas déstabiliser les classes dites «régulières», déjà difficiles à gérer.

La question du rôle des directions dans les cas de violence est également soulevée, et l'assemblée demande que celles-ci agissent dans l'intérêt des enseignant-es plutôt que de les en accabler.



© Pierre Graber

Impressions de la nouvelle présidente de l'Assemblée générale

Il y a eu une belle participation à la journée syndicale avec plus de 130 enseignant-es présent-es à l'Assemblée générale.

La résolution «Osons dire NON à la violence» a suscité de nombreuses réactions. Il en est ressorti la nécessité d'avoir non seulement le soutien de nos directions, mais également d'avoir des personnes formées au sein de l'école pour pouvoir assister les enseignant-es dans les moments de crise. En effet, avoir des civilistes – quand il y en a – pour prendre en charge un-e enfant qui décompense n'est satisfaisant pour personne et crée un certain embarras. D'où l'importance de donner des moyens à l'école pour pouvoir agir et prévenir ces situations de violence. Un autre élément important mis en évidence pendant cette AG concerne l'engagement des jeunes collègues au sein du syndicat. Effectivement, il existe l'idée selon laquelle ceux-ci ne s'engagent pas car ils voient uniquement l'aspect défense dans des cas de conflits individuels. Cependant, même s'il est juste que le SAEN apporte son soutien à chaque collègue qui en a besoin, son rôle ne s'arrête pas uniquement à sa défense individuelle. Dans les coulisses et de manière moins visible, le syndicat permet de garantir des conditions de travail acceptables pour que chacun-e puisse s'y épanouir, donner le meilleur de soi et à la fin être fier-e d'être enseignant-es. Alors, oui, disons-le!

Nuria Baena Bitter

Après ces moments d'intenses réflexions et de recherche commune, avec diverses prises de position montrant la réalité du phénomène et de pertinentes propositions de modifications et d'amélioration du texte, le temps est venu de se restaurer et de profiter d'un moment de convivialité autour des tables du Cifom Café.

Après-midi thématique

Dans l'après-midi, la partie pédagogique est suivie par un nombreux public, même si certaines personnes doivent rejoindre leur famille, ce qui est bien compréhensible. Cette année les trois orateurs invités ont su coordonner leurs interventions et compléter à leur manière les propos de leurs préopinants, ce qui a permis d'approfondir la réflexion et de proposer des pistes pour vivre mieux les moments de tensions dans l'école.

À la fin de cette journée, malgré la fatigue, on sent que le public a apprécié cette parenthèse dans le quotidien scolaire habituel. Vous avez des remarques, des suggestions ou des questions à ce propos? Elles sont les bienvenues!

Myriam Facchinetti & Pierre-Alain Porret



© Myriam Facchinetti

Justine Huguenin, vice-présidente